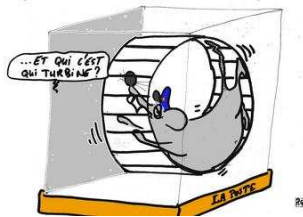


un préavis de grève ! En effet, ces compensations sont vraiment le service minimum ! Discutons ensemble de cette éventualité et de la hauteur des compensations à revendiquer. Il serait souhaitable que l'ensemble des syndicats se rencontre sur ce sujet dans l'optique de préavis communs.

**Séquençement d'activité :** Toutes les organisations syndicales ont fait remonter dans le cadre des précédentes audiences, les problèmes de séquençement d'activité. La direction nous a indiqué à plusieurs reprises qu'elle travaillait sur la question.

LA DIRECTION MULTIPLIE LES EXPERIENCES POUR PREPARER LA NOUVELE POSTE !



Elle fait état d'intégration des Kubs du CTED en 2012, mais rien de bien concret pour une

amélioration réelle immédiate. Des informations circulent aussi sur l'avenir du CTE du Belem, voir d'autres centres où nous déversons du trafic. Cela pourrait bien évidemment avoir des conséquences pour la PIC. Les agents de ces centres sont aussi inquiets de leur avenir. Nous tentons d'en savoir plus.

### **Ticket Restaurant ou vraie restauration ?**

La direction constate que personne ne fréquente la cantine la nuit. Résultat, la restauration n'est plus assurée la nuit. La CGT a revendiqué des tickets restaurant. Pas d'opposition de notre part à cette

revendication. Nous avons déjà revendiqué des tickets restaurants dans d'autres établissements. Maintenant, nous souhaitons avoir une vraie discussion avec le personnel de nuit avant d'aller plus loin. Pourquoi plus personne n'utilise le restaurant, le prix ? la qualité ? les horaires ? La solution est-elle de fermer le restaurant ou d'avoir une restauration de qualité ? D'autres solutions sont-elles possibles ... Débattons-en !

**Conclusion :** Il est clair que nous restons sur notre faim, un grand nombre de revendications restent sans réponse ou avec des réponses insatisfaisantes. Il est temps maintenant de réagir.

Nous proposons à toutes les organisations syndicales une intersyndicale le lundi 12 décembre à 15h00 dans les locaux syndicaux du centre pour débattre de la riposte locale et nationale.



« Si nous voulons avancer sur des questions de promotion comme le 2.1 grade de base, le tarif de l'heure de nuit, les règles de gestions dans les PIC etc.. pas d'autres solutions qu'une lutte nationale unitaire ! »

Nantes le 21 novembre 2011



50 boulevard de La Liberté 44100 Nantes

Tel : 02.51.80.66.80

Fax 02.40.43.49.96

[sudposte44@orange.fr](mailto:sudposte44@orange.fr)

**Suite à la proposition de bilatérales faite par la direction, nous avons en accord avec les autres syndicats du centre exigé une réunion plénière.**

En effet, nous avons à de multiples reprises fait remonter un grand nombre de questions et de revendications sans avoir de réponses concrètes. Nous avons donc décidé de faire un courrier à la direction avec une liste détaillée de nos attentes. Cette démarche a du sens face à la direction, mais aussi pour éviter le petit jeu syndical du « c'est moi seul qui l'ai demandé (sic !) » que nous retrouvons dans chaque tract de compte-rendu après chaque audience. Cette réunion plénière a eu lieu le 15 novembre.

**Etaient présents :** SUD CGT FO CFDT

La direction a apporté « ses réponses » à nos questions déjà posées en déclaration préalable lors de la commission de suivi du 29 septembre.

**Trafic détourné :** Nous avons demandé un état des lieux, et exigé la fin du détournement du courrier. Réponse de la direction : Cela équivaut à 11 emplois (3 emplois seraient liés aux travaux, 8 aux grèves !). Etonnant, alors que la Poste

## Compte-rendu de l'audience plénière du 15 novembre 2011

nous serine en permanence que les grèves de fin de semaine n'ont pas d'impact, elle reconnaît là, de fait, que cela la contraint à déverser le courrier sur d'autres centres !

Ne serait-il pas plus intelligent d'engager enfin des négociations nationales PIC et CTC ?

Sud revendique clairement la fin du transfert du trafic et la création des emplois correspondants.

Outre le développement de l'emploi sur la PIC, c'est aussi un moyen concret d'avancer sur les questions de séquençement d'activité.

CAP QUALITE ?



**L'emploi :** Depuis septembre, 18 agents sont arrivés, reste 7 postes à pourvoir. Sud a profité de cette audience pour dénoncer le mépris envers les agents qui ont postulé au deuxième appel à candidature sans aucune réponse même défavorable. Réponse : C'est la DOTC qui gère...

**Congés maladies :** En 2010, 19,54 journées par agents ; en 2011, 17,99.

**Accidents du travail en hausse !** 14 en 2010, 19 en 2011. La direction indique que

toutes ces absences sont remplacées. Dans le concret, nous ne pouvons que constater l'inverse ! Il suffit de passer dans les équipes pour se rendre compte du manque de personnel.

**Heures supplémentaires :** Nous étions intervenus à de multiples reprises sur cette question. La direction nous répond froidement qu'elle ne fait pas de gestion avec les syndicats ! Pas de réponse sur le coût, pas de réponse sur l'utilité des heures supp, sur comment sont choisis les agents etc.... En fait le message, c'est je fais ce que je veux, circulez y'a rien à voir....

**Compensation fériés, boni, CA :** Sur ce point, c'est toujours le même problème ! La direction s'appuie sur le BRH et sur le système informatique pour léser le personnel. Cela avec une organisation sur certaines brigades qui ne permet pas aux agents dans certaines conditions de bénéficier des 5 semaines de congés.

Sur les nuits, ce sont des calculs au prorata qui lèsent les agents sur les RE, alors que le BRH ne prévoit aucunement cette situation ! N'oublions pas les compensations pour les fériés. Certes les textes ont évolué à notre détriment, mais cela n'enlève rien au fait que les compensations ne sont pas à la hauteur !

A noter puisque nous parlons des CA, que les reliquats pourront être posés jusqu'au 31 mai, ceci sans impact sur les bonis. Nous avons demandé une confirmation

écrite que nous attendons toujours..

**Prise de congés sur des semaines incomplètes :** Cette question revenant en permanence dans les heures d'information syndicale, nous avons déjà dans notre précédent courrier à la direction exigé que les agents ne soient plus obligés de déposer des semaines complètes. Réponse de la direction : Ce sera possible mais uniquement hors période scolaire. Là aussi, la direction invente des nouvelles règles. Le BRH sur les congés n'impose pas ce genre de restriction. Sud maintient sa revendication sur toutes les périodes.

Nous ne sommes pas seuls, ce genre de problème est le lot commun de toutes les PIC, alors unissons nous dans la lutte pour toute contraindre la direction du courrier à régler ce problème.

**Maintien des heures de nuit, la double peine !**

L'accord social, prévoit que les agents de nuit passés en jour conservent leurs heures de nuit pendant 18 mois.

Or, certains agents passés en jour, voient leurs heures de nuit diminuer sous prétexte d'arrêts de maladie sur la période de calcul. Aujourd'hui la direction refuse le paiement total sous prétexte que les agents ayant eu des arrêts de maladie n'ont de toute façon pas travaillé ces nuits là !?

**CDISATION :** La direction nous répond qu'elle a proposé des CDI aux étudiants au moment de l'ouverture de la PIC. Concernant les CDD, c'est niet, en raison des agents de la DOTC à recaser dans le cadre des appels à candidature. Sur ce point nous savons que la DOTC bloque tous passage en CDI préférant la solution de l'apprentissage en alternance.. Pendant ce temps, cela n'empêche pas la direction de multiplier les contrats précaires, avec par exemple des contrats de 2h30 (de 15h30 à 18h00) sur la PPDC, et ce ne sont pas les seuls contrats problématiques. A noter aussi puisque nous parlons des contrats précaires, les contrats en nuit sur des horaires inexistant. **Sud se réserve le droit d'étudier ce problème avec l'inspection du travail..**

**Mesures de bruit MTP :** Bla, bla, bla, on ne peut rien faire avant que les machines soient sur place. Ce n'est pas le même contexte que Sautron etc... Sud reste vigilant sur ce sujet. Nous maintenons que la direction ne doit pas se contenter d'une mesure de bruit, mais mettre tous les moyens afin qu'une étude poussée soit faite afin de déterminer les solutions possibles.

**Promotions :** 112 demandes de promotion ont été transmises, la réponse doit être donnée dans les 3 mois. Que dire sur cette question de promotion ? Pour SUD, c'est clair, nous avons clairement fait valoir notre droit



d'opposition au moment de la mise en place de l'accord national sur la promotion. Cela, en raison de son caractère discriminatoire, de la non prise en compte de l'ancienneté, du rôle démesuré que prend l'avis de l'encadrement de proximité etc...

Aujourd'hui ce système est malheureusement mis en place, avec les conséquences que nous connaissons à Nantes comme ailleurs ! Inutile donc pour les organisations qui n'ont pas fait valoir leur droit d'opposition au moment adéquat de pleurer maintenant des larmes de crocodiles !

**Règles de mobilité :** Nous avons dans notre courrier et par tract, dénoncé le séjour minimum pour pouvoir changer d'ilot. En effet aucun texte légal de la Poste ne prévoit d'appliquer un séjour minimum. Réponse : 1 an minimum !

**Fête de fin d'année, vers un préavis de grève ?**

Les 24 et 31 tombent un samedi. Outre la nécessité d'un départ anticipé qui pour le moment est refusé par la direction, se pose aussi la question des agents qui travaillent le dimanche. Quoi de plus logique d'avoir une compensation à la hauteur. Pour celles et ceux qui travaillent les 24 et 31 (9 agents du matin), 23 et 25 (9 agents de nuit), 30 et 1<sup>er</sup> (15 agents de nuit), il y aurait une compensation de 3 h envisagée comme d'habitude. Sur tous ces problèmes, Sud envisage de déposer